

# Année scolaire 2020/2021 Circulaire de rentrée

**Ecole Notre-Dame des Oliviers** 30 bis avenue du Dr Mallet 15300 MURAT

Tel : 04.71.20.08.08 - Mail : [ndoliviers@wanadoo.fr](mailto:ndoliviers@wanadoo.fr) <http://ndomurat.eklablog.com/>

La rentrée aura lieu le **mardi 1er septembre**. Les primaires et les GS seront accueillis dans la cour. Les élèves de la maternelle (TPS-PS-MS) seront accueillis dans leurs classes du rez-de-chaussée.

## **1. Répartition des postes et organisation des classes :**

- \* TPS-PS-MS : Mme Nicole COUTAREL tous les matins. Concernant les après-midi, nous n'avons pas, à l'heure d'aujourd'hui, le nom de l'enseignante qui assurera les cours. Mme Nicole BATIFOL est quant à elle partie à la retraite.
- \* GS-CP : Mme Corinne ALARY
- \* CE1-CE2 : Mme Laurence LACROIX LOUBIERES
- \* CM1-CM2 : Mme Anne-Laure ALINC les lundis et jeudis en classe, puis ¼ de temps de décharge de direction le vendredi, et absente le mardi car temps partiel de droit accepté pour l'année scolaire. Mme CHARREYRE Véronique sera donc en CM les mardis et vendredis.
- \* Maître spécialisé : Mme SEYCHAL Frédérique (Elle interviendra le mardi matin et le jeudi toute la journée)
- \* Aides maternelles : Mme Fabienne CARON et Mme Séverine TRUFFY
- \* Les AVS (assistantes de vie scolaire) interviendront dans les classes auprès des enfants à besoins particuliers. Mélissa COTTENS, Céline GEMARIN, et Marie SIGOIGNE seront encore présentes auprès des enfants à besoins particuliers. Des jeunes en service civique pourront également être présents au sein de l'établissement tout au long de l'année

## **2. Les horaires des classes :**

La classe aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis. **Les horaires de cours (présence en classe)** sont les suivants :

- \* 9 heures - 12 heures
- \* 13 heures 45 - 16 heures 45 pour les maternelles      \* 13 heures 30 - 16 heures 45 pour les primaires

L'entrée des enfants se fera par la grande porte blanche, côté nord. Les élèves du CP au CM2 déposent leur cartable à l'endroit indiqué par les enseignantes, les maternelles le laisse dans leur classe. Tous doivent rejoindre la garderie avec la personne responsable de la surveillance. Pour la sortie, après les cours (à midi ou le soir), les enfants seront accompagnés jusqu'au portail (côté cinéma) afin de rejoindre leur famille.

**Au-delà des horaires de sortie, l'école est déchargée de toute responsabilité.**

**Toutes les absences et les retards doivent être signalés à l'école par téléphone ou par mail, le matin même.**

## **3. La garderie et l'aide aux devoirs**

Une garderie gratuite est organisée tous les jours de 7 heures 30 à 8 heures 45. Elle se déroulera dans le réfectoire, avant que les élèves rejoignent la cour à l'extérieur ou la salle de classe pour les maternelles.

De même, une garderie et une étude surveillée auront lieu de 17 heures à 18 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les salles du 1er étage. **Ce temps de garderie gratuit est mis en place pour les familles qui sont dans l'impossibilité de venir chercher leur enfant à 16h45.** Une enseignante et du personnel OGEC seront présents sur ces temps-là. Les élèves sont de plus en plus nombreux le soir et les conditions d'aide aux devoirs ne peuvent pas toujours être assurées comme il y a quelques années. Nous ferons le nécessaire pour finaliser le travail avec eux, mais afin d'assurer le meilleur suivi possible de votre enfant, vous devrez vérifier son travail en rentrant.

Une sortie le soir est prévue à 17h40 pour les ramassages scolaires. Les parents qui le souhaitent pourront récupérer leur enfant à cette heure-là, sans attendre 18heures. Il faudra en avvertir l'enseignante.

**Attention il n'y aura plus de garderie les mercredis matin.**

#### 4. Communication avec les familles

Depuis la période de confinement, la communication par mails a été établie avec succès. Nous poursuivrons ainsi cette correspondance. **Le cahier de liaison, et l'agenda resteront cependant des bons moyens de communication entre nous, en particulier pour les factures, les autorisations parentales qui devront être signées et rendues à l'enseignante. Nous demandons à chaque famille de consulter ce cahier le plus souvent possible.** N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter du blog. Un mail vous parviendra lorsqu'un nouvel article sera publié. Vous trouverez l'adresse du site dans l'entête de la circulaire.

#### 5. Papiers de rentrée

**Une attestation d'assurance doit être fournie dès la rentrée en raison des sorties envisagées et des activités sportives programmées.** L'équipe éducative souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons en effet que la « *responsabilité civile, vie privée* » seule, n'assure l'enfant que pour les dommages qu'il causerait à des biens matériels ou à autrui. Nous demandons aussi « *une assurance individuelle accident* », pour les dommages subis et notamment ceux que l'on se cause à soi-même. **A défaut d'une assurance responsabilité civile et individuelle scolaire, les enfants ne pourront pas participer à toutes les sorties scolaires.**

**En début d'année, il vous sera transmis une feuille de renseignements éditée à partir du fichier élève de l'école. Nous vous demanderons d'y apporter les modifications nécessaires s'il y en a. Il sera également fourni aux familles de maternelle un document explicatif concernant la scolarité obligatoire pour les 3 ans. Il sera à nous retourner au cours de la première semaine.**

#### 6. Vacances scolaires

	Départ en vacances	Retour à l'école
Toussaint	vendredi 16 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Noël	vendredi 18 décembre 2020	lundi 4 janvier 2021
Hiver (Zone A)	vendredi 5 février 2021	lundi 22 février 2021
Printemps	vendredi 9 avril 2021	mardi 26 avril 2021
Eté	Lundi 5 juillet 2021	

**Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.**

**Le lundi de Pentecôte et le vendredi de l'Ascension ne seront pas travaillés. Comme chaque année, le dernier jour d'école en fin d'année sera consacré à l'organisation de la rentrée prochaine. Les cours ne seront pas assurés, seule une garderie sera maintenue.**

#### 7. Tarifs et cantine

La réservation des repas se fera au quotidien. Toutes les explications sont à retrouver sur la fiche des tarifs jointe à cette circulaire.

#### 8. L'éveil à la foi et le catéchisme

A Murat, le catéchisme se fait en paroisse. Cependant, nous tenons à manifester notre caractère propre en proposant à tous les enfants baptisés ou non, un éveil à la foi du CP jusqu'au CM2. Une proposition de participation vous sera donnée à la rentrée.

#### 9. Le sport

Les enfants de la MS au CM2 auront accès à la piscine de Murat. Nous vous communiquerons le jour et les horaires dès que cela sera décidé. L'accès au gymnase est maintenu, tout comme l'accès au dojo. **Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la pratique sportive** : survêtement et baskets. Les séances de sport et de natation se dérouleront les lundis après-midi de 14heures à 16heures. Nous ferons appel à des parents volontaires pour l'encadrement.

#### 10. A retenir

**\* Réunion de rentrée : mardi 8 septembre 2020 à 18h30.**

\* Le projet Eco Ecole se poursuit après notre cinquième labellisation. Les dates des réunions vous seront communiquées. Le thème de l'année 2020-2021 est : l'eau.

La directrice et l'équipe enseignante